



AMBASSADE DE FRANCE A BERLIN

Pariser Platz 5 10117 BERLIN

le 20/04/2015

Objet : PROCES VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION
« ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER- BOURSES SCOLAIRES » 2015/2016

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

- Mme EVANNO Dominique, Chef de la section consulaire, représentante du président du conseil consulaire
- M. LE GLEUT Ronan, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. LOISEAU Philippe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- Mme BOROUKHOFF Natacha, Conseillère consulaire
- Mme KLISS Marie-Christine, Conseillère consulaire
- M. STALLIVIERI Nicolas, Conseiller consulaire

Membres avec voix délibérative:

- M. LAVROFF Serge, Consul général à Hambourg
- M. DRUSSEL Jean-Luc, Proviseur, Chef d'établissement
- Mme JOUBERT-SCHWAB, Directrice du Lycée Antoine de Saint-Exupéry
- Mme SCHEPERS Pascale, Représentante des professeurs détachés
- Mme BAHLOUL Fatima, Représentante des professeurs de statut local
- Mme ZORNIG Antoinette, Représentante du comité de gestion APE
- Mme RENOUARD-VALLET Gwenaëlle, Présidente de l'association Français du Monde-ADFE Hambourg.

Membre avec voix consultative :

- Mme CALOV Blandine, Directrice des services administratifs et financiers
- M. CALAIS Clément, chef adjoint de la section consulaire, secrétaire de séance
- M. BOURGEOIS Eric, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Absents :

- Mme COUMEL Sophie, attachée de coopération pour le français (excusée)
- M. EMMER Raoul, mandaté pour représenter l'UFE
- Mme GRAS Eve, Présidente de l'Association « Hambourg-Accueil » (excusée)

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

1. Bilan de la campagne 2014-2015

Le montant de l'enveloppe de référence était de 258 170 euros, le coût moyen des bourses était de 3 148 euros.

54 familles ont bénéficié de bourses, dont 2 avec une quotité de 100%. La quotité moyenne était de 77,2%.

La question de l'IPA est soulevée : malgré un coût de la vie plus élevé à Hambourg, l'indice est le même à Berlin et Hambourg.

La raison en est que l'IPA est déterminé pour l'ensemble de la circonscription.

Une étude serait possible pour déterminer la pertinence d'une différenciation de l'IPA, mais l'impact sur les montants réels des bourses risque d'être faible selon les projections effectuées par le consulat.

2. Cadre budgétaire de la campagne 2015-2016

Les frais de scolarité n'ont pas augmenté.

L'enveloppe de référence est de 245 085 euros.

Les besoins exprimés tels que ressortant du calcul strict des quotités est de 158 380 euros.

L'enveloppe limitative après dialogue de gestion a été fixée par l'AEFE à 170 000 euros pour l'ensemble de la circonscription.

Examen des dossiers individuels